



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

20 décembre 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la mairie, le 20 décembre 2016, sous la présidence du maire Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire  
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima  
M. Léon Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord  
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert  
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée

Sont aussi présents :

Hubert Poirier, directeur général  
Jean-Yves Lebreux, greffier

Une personne du public et un représentant des médias assistent également à la séance.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 15 par le maire Jonathan Lapierre .

**R1612-821**

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Roger Chevarie,  
appuyée par M. Léon Déraspe,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

d'adopter l'ordre du jour suivant tel qu'il a été présenté à l'avis de convocation transmis par le greffier en date du 19 décembre dernier.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
  - 3.1. Administration
    - 3.1.1. Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil 2017
    - 3.1.2. Entente de location d'immeuble – Club de courses sous-harnais des Îles inc.
  - 3.2. Finances
    - 3.2.1. Affectation de soldes disponibles sur divers règlements d'emprunt fermés
  - 3.3. Services techniques et des réseaux publics



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

20 décembre 2016

- 3.3.1. Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d’offres n° 279 – Acquisition d’une camionnette et de deux vannettes
- 3.4. Réglementation municipale
  - 3.4.1. Avis de motion – Règlement d’imposition décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l’année financière 2017
- 4. Période de questions
- 5. Clôture de la séance

### SERVICES MUNICIPAUX

#### ADMINISTRATION

**R1612-822**

#### Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil 2017

CONSIDÉRANT QUE le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a été adopté le 8 novembre dernier;

CONSIDÉRANT QU’ il y a lieu de reporter les séances des mois de janvier et novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Léon Déraspe,  
appuyée par M. Roger Chevarie,  
il est résolu à l’unanimité des conseillers présents

que le calendrier 2017 des séances ordinaires du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine soit modifié comme suit :

#### **Le mardi 24 janvier 2017**

Le mardi 14 février 2017

Le lundi 6 mars 2017

Le mardi 11 avril 2017

Le mardi 9 mai 2017

Le lundi 12 juin 2017

Le mardi 11 juillet 2017

Le mercredi 16 août 2017

Le mardi 12 septembre 2017

Le mardi 10 octobre 2017

#### **Le mardi 21 novembre 2017**

Le mardi 12 décembre 2017



## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

20 décembre 2016

N° de résolution  
ou annotation

R1612-823

### Entente de location d'immeuble – Club de courses sous-harnais des Îles inc.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a signé avec le Club de courses sous harnais de Havre-aux-Maisons un bail de location relatif à l'immeuble identifié comme étant le lot 3 778 279 et dont le coût a été fixé à 1 500 \$ / année;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme avait adressé à la Municipalité une demande de révision à la baisse du prix de location en raison des dommages causés au terrain lors des travaux d'alimentation en eau potable dans le secteur;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme s'engage à entretenir les infrastructures actuellement aménagées sur ce site;

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier et la recommandation faite par l'Administration municipale;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Germain Leblanc,  
appuyée par M. Richard Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil accepte de réduire le coût de location de l'immeuble comme suit :

- 800 \$ pour l'année 2014
- 1500 \$ pour l'année 2015

Pour l'année 2016 et les suivantes, le coût de location est fixé à 1000 \$ / année.

### FINANCES

R1612-824

### Affectation de soldes disponibles sur divers règlements d'emprunt fermés

CONSIDÉRANT QU' au 31 décembre 2015, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine avait un solde disponible de 531 425 \$ provenant de règlements d'emprunt fermés;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont complétés et que les sommes empruntées excèdent les dépenses encourues;

EN CONSÉQUENCE,



## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

20 décembre 2016

N° de résolution  
ou annotation

sur une proposition de M. Richard Leblanc,  
appuyée par M. Léon Déraspe,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que les montants suivants, totalisant 152 829 \$ et constituant des soldes disponibles sur les règlements d'emprunt contractés, soient affectés au remboursement des échéances correspondantes en capital et intérêts pour l'année 2017 comme suit :

MONTANT	RÈGLEMENT	DESCRIPTION
93 459 \$	Règlement n° 2008-03	Travaux de pavage sur chemins municipaux
16 588 \$	Règlement n° 2009-08	Étude relative au traitement des eaux usées – 3 secteurs de HAM
24 465 \$	Règlement n° 2012-14	Aménagement zone portuaire
18 317 \$	Règlement n° 2012-11	Démantèlement et remplacement de luminaires – Village de Fatima

### SERVICES TECHNIQUES ET DES RÉSEAUX PUBLICS

R1612-825

#### Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 279 – Acquisition d'une camionnette et de deux vanettes

CONSIDÉRANT QUE la Direction des services techniques et des réseaux publics a procédé, le 25 novembre 2016, à un appel d'offres public relativement à l'acquisition d'une camionnette et de deux vanettes de type fourgon utilitaire;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions ont été reçues, soit les suivantes :

		PLYMOUTH CHRYSLER DES ÎLES	MADELEINE AUTOMOBILES	DONNACONA CHRYSLER
		PRIX EXCLUANT LES TAXES		
<b>Catégorie A</b>	– Véhicule n° 1		30 900 \$	36 273 \$
<b>Catégorie B</b>	– Véhicule n° 1	29 632 \$		27 436 \$
	– Véhicule n° 2			27 436 \$

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation faites par la Direction des services techniques et des réseaux publics;

EN CONSÉQUENCE,



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

20 décembre 2016

sur une proposition de M. Léon Déraspe,  
appuyée par M. Richard Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

que le conseil retienne les offres suivantes :

- pour l'achat d'une camionnette – Catégorie A: Madeleine Automobiles, au prix de 30 900 \$ plus les taxes applicables;
- pour l'achat de deux vanettes de type fourgon utilitaire – Catégorie B : Donnacona Chrysler, au prix de 54 872 \$ plus les taxes applicables;

que le conseil autorise la directrice des services techniques et des travaux publics, Caroline Richard, à procéder à l'achat de ces véhicules et à signer tous les documents requis à cette fin.

L'achat du véhicule de type camionnette sera financé à même le surplus du Centre de gestion des matières résiduelles de la Communauté maritime;

L'achat des deux vanettes de type fourgon utilitaire sera financé à même le surplus aqueduc de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

### RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

R1612-826

#### Avis de motion – Règlement d'imposition décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2017

Le conseiller, M. Roger Chevarie, donne l'avis de motion préalable à l'adoption d'un règlement d'imposition décrétant les différents taux de taxes, compensations et permis pour l'année financière 2017.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

R1612-827

### CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Richard Leblanc,  
appuyée par M. Léon Déraspe,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

de lever la séance à 19 h 22.

\_\_\_\_\_  
Jonathan Lapierre, maire

\_\_\_\_\_  
Jean-Yves Lebreux, greffier